



commune de
Saint Corneille

Saint Corneille, le 29 avril 2026

ORDRE DU JOUR
Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 5 mai 2026 à 19h30
Salle de réunions -mairie

L'ordre du jour de cette séance portera sur les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la réunion précédente
- Adoption des attributions déléguées (article L 2122-22 du CGCT)
- Délibérations :
 - CANIROUTE : renouvellement de la convention de capture, fourrière, identification et enlèvement d'animaux errants
 - SATESE : renouvellement assistance technique « assainissement collectif »
- Questions et informations diverses



Le Maire,
Michel PRÉ